



Consumer and  
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation  
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-2154

FEB 14 1989

### NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Blending Type Gasoline Dispenser

#### APPLICANT / REQUÉRANT:

Petroquip Ltd.  
160 Cochrane Drive  
Markham, Ontario  
L3R 9S1

#### MODEL(S) / MODÈLE(S):

D5400B

### AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Distributeur d'essence de type mélangeur

#### MANUFACTURER / FABRICANT:

Petroquip Ltd.  
Markham, Ontario

#### RATING / CLASSEMENT:

13.5 to/à 70 L/min

**NOTE:** This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

**REMARQUE:** Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

**SUMMARY DESCRIPTION:**

The Petroquip D5400B is a multigrade blending type gasoline dispenser that can deliver two blends and two single grades of gasoline from two underground tanks.

Each blend or grade has a display to show its unit price. A grade select switch is used to choose any one blend or single grade of gasoline.

This electronic blending dispenser uses a Wayne SC-82 computing electronic register. The register controls electronically the preprogrammed blend ratio by the same blend valve as used in all mechanical Wayne Blend-O-Matic dispensers.

This dispenser is composed of the following main components:

- Two rotary pumps
- Two air eliminators
- Two strainer/filters
- Two positive displacement piston type meters, Wayne model 2 PM-6
- Two dual channel, photo-electric pulsers, Wayne model S01-780044 and S02-760049
- One blend valve downstream of the meters
- One electronic computing register

The suffix "R" when added to the model number indicates the dispenser uses a remote submersible centrifugal pump. The "R" model does not use an air eliminator in the dispenser.

The gasoline is delivered through two side by side standard hoses coupled with an adapter to a single nozzle.

This model can operate with the Spenco Decade 2400 Management Control System Console.

**DESCRIPTION SOMMAIRE:**

Le distributeur d'essence Petroquip D5400B de type mélangeur de qualités peut livrer deux mélanges et deux qualités simples d'essence à partir de deux réservoirs souterrains.

Un distributeur d'affichage est fourni pour chaque mélange ou qualité et indique les prix unitaires. Un sélecteur permet de choisir un mélange ou une qualité d'essence.

Le présent distributeur de type mélangeur électronique utilise un enregistreur calculateur électronique Wayne SC-82. L'enregistreur commande électroniquement le rapport de mélange préprogrammé à l'aide du même robinet mélangeur que celui que l'on retrouve sur tous les distributeurs mécaniques Wayne Blend-O-Matic.

Les principaux composants du présent distributeur sont les suivants:

- deux pompes rotatives
- deux éliminateurs d'air
- deux crépines/filtres
- deux compteurs à pistons de type volumétrique de modèle Wayne 2 PM-6
- deux générateurs d'impulsions photoélectriques à deux voies Wayne de modèles S01-780044 et S02-760049
- un robinet mélangeur en aval des compteurs
- un enregistreur calculateur électronique.

Le suffix "R" ajouté au numéro de modèle indique que le distributeur utilise une pompe centrifuge immergée installée à distance et ne comporte pas d'éliminateur d'air.

L'essence est livrée par deux boyaux ordinaires placés côte à côte et reliés à une seule tuyère au moyen d'un adaptateur.

Ce modèle peut fonctionner de concert avec le pupitre de commande du Système de contrôle de gestion Spenco Decade 2400.

**APPROVAL:**

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

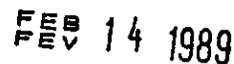
**W.R. Virtue**

Chief,  
Legal Metrology Laboratories

**APPROBATION:**

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareil(s) identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

**Date**

Chef,  
Laboratoires de la Métrologie légale